



SNTRS Informations

Bulletin d'Information du SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif
Tel : 01 49 58 35 85 – Télécopie : 01 49 58 35 33 – Mel : sntrscgt@vjf.cnrs.fr – Web : www.sntrs.fr

N°138 du 7 juillet 2008

SOMMAIRE

- Résultats des élections au Comité National du collège C
- Compte rendu du CHS du CNRS du 19 mai 2008
- Compte rendu du Conseil Scientifique de l'INSERM du lundi 30 Juin 2008
- Déclaration commune des fédérations de la fonction publique

Elections au Comité National Collège C - Comparaison 2008/2004																					
Année	Inscrits	Votants		Bl.N.	Expr.	SNTRS		SGEN		SNIRS		FO		SNPTES		SNCS		SUD		Autres	
2004	15711	7591	48,32	209	7382	2979	40,35	1451	19,66	454	6,15	541	7,33	1488	20,16	59	0,80	377	5,11	33	0,45
2008	22359	9191	41,11	228	8963	3512	39,18	1826	20,37	163	1,82	539	6,01	2120	23,65	281	3,14	414	4,62	108	1,20
Différence	6648	1600	-7,21	19	1581	533	-1,17	375	0,72	-291	-4,33	-2	-1,32	632	3,50	222	2,34	37	-0,49	75	0,76

*Les livrets d'accueil sont disponibles au syndicat National à Villejuif.
Pour ceux qui désirent s'en procurer en informer le secrétariat national.*

Comparaisons 2008-2004 par sections Collège C (ITA)

1	Inscrits	Votants		Bl.N.	Expr.	SNTRS		SGEN		SNIRS		FO		SNPTES		SNCS		SUD		AUTRES	
2004	253	112	44,27	2	110	46	41,82			36	32,73			28	25,45						
2008	409	174	42,54	3	171	68	39,77	46	26,90					57	33,33						
Différence	156	62	-1,73	1	61	22	-2,05	46	26,90	-36	-32,73			29	7,88						
2	Inscrits	Votants		Bl.N.	Expr.	SNTRS		SGEN		SNIRS		FO		SNPTES		SNCS		SUD		AUTRES	
2004	129	37	28,68	5	32	32	100,00														
2008	141	60	42,55	5	55															55	100,00
Différence	12	23	13,87	0	23	-32	-100,00													55	100,00
3 IN2P3	Inscrits	Votants		Bl.N.	Expr.	SNTRS		SGEN		SNIRS		FO		SNPTES		SNCS		SUD		AUTRES	
2004	1434	615	42,89	9	606	203	33,50	98	16,17	100	16,50			46	7,59			159	26,24		
2008	1623	617	38,02	17	600	182	30,33	182	30,33					60	10,00	41	6,83	135	22,50		
Différence	189	2	-4,87	8	-6	-21	-3,17	84	14,16	-100	-16,50			14	2,41	41	6,83	-24	-3,74		
4	Inscrits	Votants		Bl.N.	Expr.	SNTRS		SGEN		SNIRS		FO		SNPTES		SNCS		SUD		AUTRES	
2004	312	137	43,91	4	133	68	51,13					31	23,31	34	25,56						
2008	459	179	39,00	2	177	58	32,77	38	21,47			31	17,51	50	28,25						
Différence	147	42	-4,91	-2	44	-10	-18,36	38	21,47			0	-5,79	16	2,68						
5	Inscrits	Votants		Bl.N.	Expr.	SNTRS		SGEN		SNIRS		FO		SNPTES		SNCS		SUD		AUTRES	
2004	571	246	43,08	7	239	120	50,21					50	20,92	69	28,87						
2008	557	228	40,93	4	224	84	37,50	51	22,77			34	15,18	55	24,55						
Différence	-14	-18	-2,15	-3	-15	-36	-12,71	51	22,77			-16	-5,74	-14	-4,32						
6	Inscrits	Votants		Bl.N.	Expr.	SNTRS		SGEN		SNIRS		FO		SNPTES		SNCS		SUD		AUTRES	
2004	392	167	42,60	6	161	64	39,75	58	36,02					39	24,22						
2008	534	229	42,88	4	225	78	34,67	81	36,00					48	21,33			18	8,00		
Différence	142	62	0,28	-2	64	14	-5,08	23	-0,02					9	-2,89			18	8,00		
7	Inscrits	Votants		Bl.N.	Expr.	SNTRS		SGEN		SNIRS		FO		SNPTES		SNCS		SUD		AUTRES	
2004	635	318	50,08	6	312	72	23,08	75	24,04	42	13,46	24	7,69	35	11,22			64	20,51		
2008	1245	512	41,12	6	506	167	33,00	109	21,54	48	9,49			99	19,57			83	16,40		
Différence	610	194	-8,95	0	194	95	9,93	34	-2,50	6	-3,98	-24	-7,69	64	8,35			19	-4,11		
8	Inscrits	Votants		Bl.N.	Expr.	SNTRS		SGEN		SNIRS		FO		SNPTES		SNCS		SUD		AUTRES	
2004	413	213	51,57	4	209	82	39,23	43	20,57	41	19,62			43	20,57						
2008	721	279	38,70	5	274	93	33,94	46	16,79	48	17,52			87	31,75						
Différence	308	66	-13	1	65	11	-5,29	3	-3,79	7	-2,10			44	11,18						
9	Inscrits	Votants		Bl.N.	Expr.	SNTRS		SGEN		SNIRS		FO		SNPTES		SNCS		SUD		AUTRES	
2004	333	179	53,75	3	176	51	28,98	46	26,14			42	23,86	37	21,02						
2008	620	230	37,10	5	225	68	30,22	58	25,78			35	15,56	64	28,44						
Différence	287	51	-16,66	2	49	17	1,24	12	-0,36			-7	-8,31	27	7,42						
10	Inscrits	Votants		Bl.N.	Expr.	SNTRS		SGEN		SNIRS		FO		SNPTES		SNCS		SUD		AUTRES	
2004	516	271	52,52	11	260	106	40,77	65	25,00			37	14,23	52	20,00						
2008	934	380	40,69	9	371	112	30,19	77	20,75			54	14,56	128	34,50						
Différence	418	109	-11,83	-2	111	6	-10,58	12	-4,25			17	0,32	76	14,50						
11	Inscrits	Votants		Bl.N.	Expr.	SNTRS		SGEN		SNIRS		FO		SNPTES		SNCS		SUD		AUTRES	
2004	282	149	52,84	11	138	96	69,57							48	34,78						
2008	323	138	42,72	5	133	68	51,13	34	25,56					31	23,31						
Différence	41	-11	-10,11	-6	-5	-28	-18,44	34	25,56					-17	-11,47						
12	Inscrits	Votants		Bl.N.	Expr.	SNTRS		SGEN		SNIRS		FO		SNPTES		SNCS		SUD		AUTRES	
2004	231	116	50,22	2	114	64	56,14							50	43,86						
2008	357	175	49,02	1	174	80	45,98							94	54,02						
Différence	126	59	-1,20	-1	60	16	-10,16							44	10,16						
13	Inscrits	Votants		Bl.N.	Expr.	SNTRS		SGEN		SNIRS		FO		SNPTES		SNCS		SUD		AUTRES	
2004	436	215	49,31	6	209	74	35,41	68	32,54					67	32,06						
2008	552	245	44,38	5	240	90	37,50					40	16,67	110	45,83						
Différence	116	30	-4,93	-1	31	16	2,09	-68	-32,54			40	16,67	43	13,78						
14	Inscrits	Votants		Bl.N.	Expr.	SNTRS		SGEN		SNIRS		FO		SNPTES		SNCS		SUD		AUTRES	
2004	352	187	53,13	3	184	53	28,80	67	36,41					64	34,78						
2008	555	237	42,70	5	232	68	29,31	59	25,43			28	12,07	77	33,19						
Différence	203	50	-10,42	2	48	15	0,51	-8	-10,98			28	12,07	13	-1,59						

15	Inscrits	Votants		Bl.N.	Expr.	SNTRS		SGEN		SNIRS		FO		SNPTES		SNCS		SUD		AUTRES	
2004	427	205	48,01	4	201	79	39,30	44	21,89			25	12,44	53	26,37						
2008	552	234	42,39	4	230	102	44,35					0,00	128	55,65							
Différence	125	29	-5,62	0	29	23	5,04	-44	-21,89			-25	-12,44	75	29,28						
16	Inscrits	Votants		Bl.N.	Expr.	SNTRS		SGEN		SNIRS		FO		SNPTES		SNCS		SUD		AUTRES	
2004	400	211	52,75	2	209	72	34,45	78	37,32				59	28,23							
2008	560	243	43,39	0	243	97	39,92	74	30,45				72	29,63							
Différence	160	32	-9,36	-2	34	25	5,47	-4	-6,87				13	1,40							
17	Inscrits	Votants		Bl.N.	Expr.	SNTRS		SGEN		SNIRS		FO		SNPTES		SNCS		SUD		AUTRES	
2004	691	336	48,63	13	323	119	36,84	72	22,29	25	7,74	44	13,62	14	4,33	16	4,95			33	10,22
2008	1086	438	40,33	8	430	130	30,23	94	21,86			75	17,44	78	18,14					53	12,33
Différence	395	102	-8,29	-5	107	11	-6,61	22	-0,43	-25	-7,74	31	4	64	13,81	-16	-4,95			20	2,11
18	Inscrits	Votants		Bl.N.	Expr.	SNTRS		SGEN		SNIRS		FO		SNPTES		SNCS		SUD		AUTRES	
2004	491	265	53,97	10	255	77	30,20					62	24,31	63	24,71			53	20,78		
2008	730	306	41,92	5	301	72	23,92	54	17,94			54	17,94	72	23,92			49	16,28		
Différence	239	41	-12,05	-5	46	-5	-6,28	54	17,94			-8	-6,37	9	-0,79			-4	-4,51		
19	Inscrits	Votants		Bl.N.	Expr.	SNTRS		SGEN		SNIRS		FO		SNPTES		SNCS		SUD		AUTRES	
2004	714	331	46,36	11	320	113	35,31	99	30,94			55	17,19	53	16,56						
2008	1102	466	42,29	11	455	141	30,99	122	26,81			71	15,60	81	17,80	40	8,79				
Différence	388	135	-4,07	0	135	28	-4,32	23	-4,12			16	-1,58	28	1,24	40	8,79				
20	Inscrits	Votants		Bl.N.	Expr.	SNTRS		SGEN		SNIRS		FO		SNPTES		SNCS		SUD		AUTRES	
2004	206	109	52,91	13	96	56	58,33					40	41,67								
2008	417	171	41,01	12	159	102	64,15					57	35,85								
Différence	211	62	-11,91	-1	63	46	5,82					17	-5,82								
21	Inscrits	Votants		Bl.N.	Expr.	SNTRS		SGEN		SNIRS		FO		SNPTES		SNCS		SUD		AUTRES	
2004	343	162	47,23	13	149	71	47,65							78	52,35						
2008	434	201	46,31	6	195	90	46,15							105	53,85						
Différence	91	39	33,31	-7	46	19	-1,50							27	1,50						
22	Inscrits	Votants		Bl.N.	Expr.	SNTRS		SGEN		SNIRS		FO		SNPTES		SNCS		SUD		AUTRES	
2004	668	325	48,65	3	322	134	41,61					47	14,60	79	24,53			62	19,25		
2008	1016	357	35,14	10	347	188	54,18							159	45,82						
Différence	348	32	-13,51	7	25	54	12,56					-47	-14,60	80	21,29			-62	-19,25		
23	Inscrits	Votants		Bl.N.	Expr.	SNTRS		SGEN		SNIRS		FO		SNPTES		SNCS		SUD		AUTRES	
2004	278	130	46,76	1	322	48	14,91	37	11,49	26	8,07			18	5,59						
2008	447	156	34,90	2	154	93	60,39							61	39,61						
Différence	169	26	-11,86	1	-168	45	45,48	-37	-11,49	-26	-8,07			43	34,02						
24	Inscrits	Votants		Bl.N.	Expr.	SNTRS		SGEN		SNIRS		FO		SNPTES		SNCS		SUD		AUTRES	
2004	363	164	45,18	3	322	82	25,47			39	12,11			40	12,42						
2008	598	231	38,63	8	223	101	45,29	122	54,71												
Différence	235	67	-6,55	5	-99	19	19,83	122	55	-39	-12			-40	-12						
25	Inscrits	Votants		Bl.N.	Expr.	SNTRS		SGEN		SNIRS		FO		SNPTES		SNCS		SUD		AUTRES	
2004	347	167	48,13	6	161	83	51,55							78	48,45						
2008	427	173	40,52	1	172	56	32,56	68	39,53					48	27,91						
Différence	80	6	-7,61	-5	11	-27	-18,99	68	39,53					-30	-20,54						
26	Inscrits	Votants		Bl.N.	Expr.	SNTRS		SGEN		SNIRS		FO		SNPTES		SNCS		SUD		AUTRES	
2004	317	155	48,90	2	153	64	41,83							50	32,68			39	25,49		
2008	527	181	34,35	5	176	85	48,30							60	34,09			31	17,61		
Différence	210	26	-14,55	3	23	21	6,47							10	1,41			-8	-7,88		
27	Inscrits	Votants		Bl.N.	Expr.	SNTRS		SGEN		SNIRS		FO		SNPTES		SNCS		SUD		AUTRES	
2004	310	147	47,42	2	145	71	48,97	44	30,34					30	20,69						
2008	406	155	38,18	5	150	85	56,67	65	43,33												
Différence	96	8	-9,24	3	5	14	7,70	21	12,99					-30	-20,69						
28	Inscrits	Votants		Bl.N.	Expr.	SNTRS		SGEN		SNIRS		FO		SNPTES		SNCS		SUD		AUTRES	
2004	327	170	51,99	4	166	67	40,36	57	34,34					42	25,30						
2008	536	213	39,74	13	200	116	58,00							84	42,00						
Différence	209	43	-12,25	9	34	49	17,64	-57	-34,34					42	16,70						
29	Inscrits	Votants		Bl.N.	Expr.	SNTRS		SGEN		SNIRS		FO		SNPTES		SNCS		SUD		AUTRES	

2004*	437	211	48,28	2	209	86	41,15	52	24,88			26	12,44	27	12,92	17	8,13				
2008	659	262	39,76	11	251	96	38,25	85	33,86			32	12,75					38	15,14		
Différence	222	51	-8,53	9	42	10	-2,90	33	8,98			6	0,31	-27	-12,92	-17	-8,13	38	15,14		
30	Inscrits	Votants		Bl.N.	Expr.	SNTRS		SGEN		SNIRS		FO	SNPTES		SNCS		SUD		AUTRES		
2004	305	134	43,93	2	132	46	34,85			39	29,55			47	35,61						
2008	418	172	41,15	2	170	46	27,06	68	40,00					56	32,94						
Différence	113	38	-2,79	0	38	0	-7,79	68	40,00	-39	-29,55			9	-2,66						
31	Inscrits	Votants		Bl.N.	Expr.	SNTRS		SGEN		SNIRS		FO	SNPTES		SNCS		SUD		AUTRES		
2004	365	186	50,96	4	182	71	39,01	46	25,27	42	23,08	10	5,49	13	7,14						
2008	372	170	45,70	4	166	99	59,64			27	16,27					40	24,10				
Différence	7	-16	-5,26	0	-16	28	20,63	-46	-25,27	-15	-6,81	-10	-5,49	-13	-7,14	40	24,10				
32	Inscrits	Votants		Bl.N.	Expr.	SNTRS		SGEN		SNIRS		FO	SNPTES		SNCS		SUD		AUTRES		
2004	413	206	49,88	5	201	72	35,82	65	32,34	64	31,84										
2008	556	272	48,92	3	269	83	30,86	58	21,56	40	14,87					28	10,41	60	22,30		0,00
Différence	143	66	-0,96	-2	68	11	-4,97	-7	-10,78	-24	-16,97					28	10,41	60	22,30	0	0
33	Inscrits	Votants		Bl.N.	Expr.	SNTRS		SGEN		SNIRS		FO	SNPTES		SNCS		SUD		AUTRES		
2004	252	113	44,84	2	111	47	42,34	41	36,94					23	20,72						
2008	366	164	44,81	4	160	62	38,75	70	43,75					28	17,50						
Différence	114	51	-0,03	2	49	15	-3,59	29	6,81					5	-3,22						
34	Inscrits	Votants		Bl.N.	Expr.	SNTRS		SGEN		SNIRS		FO	SNPTES		SNCS		SUD		AUTRES		
2004	295	144	48,81	3	141	37	26,24	58	41,13			20	14,18			26	18,44				
2008	310	135	43,55	9	126	50	39,68					28	22,22			48	38,10				
Différence	15	-9	-5,27	6	-15	13	13,44	-58	-41,13			8	8,04			22	19,66				
35	Inscrits	Votants		Bl.N.	Expr.	SNTRS		SGEN		SNIRS		FO	SNPTES		SNCS		SUD		AUTRES		
2004	162	83	51,23	4	79	51	64,56							28	35,44						
2008	219	101	46,12	4	97	72	74,23							25	25,77						
Différence	57	18	-5,12	0	18	21	9,67							-3	-9,67						
36	Inscrits	Votants		Bl.N.	Expr.	SNTRS		SGEN		SNIRS		FO	SNPTES		SNCS		SUD		AUTRES		
2004	395	215	54,43	8	207	109	52,66	98	47,34												
2008	365	168	46,03	6	162	75	46,30	61	37,65					26	16,05						
Différence	-30	-47	-8,40	-2	-45	-34	-6,36	-37	-9,69					26	16,05						
37	Inscrits	Votants		Bl.N.	Expr.	SNTRS		SGEN		SNIRS		FO	SNPTES		SNCS		SUD		AUTRES		
2004	252	129	51,19	7	122	51	41,80					28	22,95	43	35,25						
2008	369	152	41,19	6	146	70	47,95	48	32,88					28	19,18						
Différence	117	23	-10,00	-1	24	19	6,14	48	32,88			-28	-22,95	-15	-16,07						
38	Inscrits	Votants		Bl.N.	Expr.	SNTRS		SGEN		SNIRS		FO	SNPTES		SNCS		SUD		AUTRES		
2004	212	88	41,51	0	88	39	44,32	34	38,64					15	17,05						
2008	210	90	42,86	0	90	64	71,11							26	28,89						
Différence	-2	2	1,35	0	2	25	26,79	-34	-38,64					11	11,84						
39	Inscrits	Votants		Bl.N.	Expr.	SNTRS		SGEN		SNIRS		FO	SNPTES		SNCS		SUD		AUTRES		
2004	252	129	51,19	4	125	59	47,20	43	34,40					23	18,40						
2008	407	180	44,23	5	175	67	38,29	56	32,00					23	13,14	29	16,57				
Différence	155	51	-6,96	1	50	8	-8,91	13	-2,40					0	-5,26	29	16,57				
40	Inscrits	Votants		Bl.N.	Expr.	SNTRS		SGEN		SNIRS		FO	SNPTES		SNCS		SUD		AUTRES		
2004	200	114	57,00	7	107	44	41,12	63	58,88												
2008	240	117	48,75	8	109	54	49,54									55	50,46				
Différence	40	3	-8,25	1	2	10	8,42	-63	-58,88							55,00	50,46				

Résultats des candidats SNTRS-CGT (Chercheurs - Enseignants-Chercheurs)

Collège A1											
Section	1er tour							2ème tour			
	Inscrits	Votants		Exprim	Candidats SNTRS			Votants	Exprim	Candidats SNTRS	
4	135	90	66,67	88	14	15,91	GALAUP Jean-Pierre	85	85	6	7,06
5	128	82	64,06	81	13	16,05	VEESLER Stéphane				
12	107	74	69,16	74	25	33,78	LESOT Philippe (Elu 2ème T)	64	63	21	33,33
16	138	81	58,7	80	45	56,25	MARAZANO Christian (Elu 1er T)				
17	140	93	66,43	92	8	8,7	APPOURCHAUX Thierry				
22	173	111	64,16	109	23	21,1	LUTFALLA Georges				
24	140	65	46,43	64	8	12,5	PIERRE Michel				
Collège A2											
Section	1er tour							2ème tour			
	Inscrits	Votants	Exprim	Candidat SNTRS							
Pas de candidat SNTRS-CGT											
Collège B1											
Section	1er tour							2ème tour			
	Inscrits	Votants		Exprim	Candidats SNTRS			Votants	Exprim	Candidats SNTRS	
1	214	98	45,79	94	24	25,53	DJAMENT Aurélien				
3	246	96	39,02	96	51	53,13	GIOVINAZZO Jérôme (Elu 1er T)				
4	183	90	49,18	89	40	44,94	BOUCHOULLE Isabelle				
11	175	83	47,429	82	43	52,44	BOLTENHAGEN Philippe (Elu 1er T)				
17	164	82	50	77	21	27,27	BOUMIER Patrick	88	87	30	34,48
17	164	82	50	77	19	24,68	LE CONTEL Olivier				
25	202	89	44,06	89	30	33,71	CARON Lise				
26	157	73	46,5	70	32	45,71	AUDIC Yann	63	62	32	51,61
30	178	84	47,19	83	30	36,14	RENE Brigitte (Elue 2ème T)	75	74	39	52,7
33	142	75	52,82	75	27	36	CAHEN Michel (Elu 2ème T)	73	72	38	52,78
Collège B2											
Section	1er tour							2ème tour			
	Inscrits	Votants	Exprim	Candidats SNTRS			Votants	Exprim	Candidats SNTRS		
20	292	89	30,48	88	22	25	PRAT Christian				
22	276	82	29,71	79	57	72,15	FAIRHEAD Cécile (Elue)				

Le nombre des élus ITA								
Sections	SNTRS	SGEN	SNIRS	FO	SNPTES	SNCS	SUD	Autres
1	1	1			1			
2								3
3 - IN2P3	1	1					1	
4	1	1			1			
5	1	1			1			
6	1	1			1			
7	1	1			1			
8	1		1		1			
9	1	1			1			
10	1	1			1			
11	1	1			1			
12	1				2			
13	1			1	1			
14	1	1			1			
15	1				2			
16	1	1			1			
17	1	1			1			
18	1			1	1			
19	1	1			1			
20	2			1				
21	1				2			
22	2				1			
23	2				1			
24	1	2						
25	1	1			1			
26	1				1		1	
27	2	1						
28	2				1			
29	1	1					1	
30	1	1			1			
31	2					1		
32	1	1					1	
33	1	1			1			
34	1			1		1		
35	2				1			
36	1	1			1			
37	1	1			1			
38	2				1			
39	1	1				1		
40	1					2		
TOTAUX	47	24	1	4	32	5	4	
Différence	(-1)	(=)	(-6)	(-4)	(+4)	(+4)	(=)	(+3)

Elections au Comité National du Collège C :

Les élus sur les listes présentées par le SNTRS-CGT

Département de Physique Nucléaire et Corpusculaire
Section 03 : Interactions, particules, noyaux, du laboratoire au cosmos

GAMELIN Emmanuel Strasbourg

Département des Sciences Physiques et Mathématiques
Section 01 :- Mathématiques et interactions des mathématiques

DISDIER Christine Strasbourg

Section 04 :- Atomes et molécules - Optique et lasers Plasmas chauds

QUOTB Kamal Marseille

Section 05 :- Matière condensée : organisation et dynamique

LE BRUSQ Jacques Villeurbanne

Section 06 :- Matière condensée : structures et propriétés électroniques

RONDA Antoine Marseille

Département Sciences et Technologies de l'information et de la communication

Section 07 :- Sciences et technologies de l'information (informatique, automatique, signal et communication)

DUBREUIL Pascal Toulouse

Section 08 :- Micro et nano-technologies, électronique, photonique, électromagnétisme, énergie électrique

SALZENSTEIN Patrice Besançon

Section 09 :- Ingénierie des matériaux et des structures - Mécanique des solides - Acoustique

JOUAD Mustapha Futuroscope

Section 10 :- Milieux fluides et réactifs : transports, transferts, procédés de transformation

CAMBON Jean-Pierre Perpignan

Département Sciences de l'Univers

Section 17 :- Système solaire et univers lointain

GUILLAUME Christian St Michel l'Observatoire

Section 18 :- Terre et planètes telluriques: structure, histoire, modèles

ATIENZA José Montpellier

Section 19 :- Système Terre: enveloppes superficielles

BARBIN Yves La Garde

Section 20 :- Surface continentale et interfaces

MORVAN Gilles Strasbourg

TEMPLIER Joëlle Paris

Département des Sciences Chimiques

Section 11 :- Systèmes supra et macromoléculaires : propriétés, fonctions, ingénierie

HELIOT Laurent Lille

Section 12 :- Architectures moléculaires: synthèses, mécanismes et propriétés

GOUDARD Nicolas Marseille

Section 13 :- Physicochimie : molécules, milieux

ABDELMOULA Mustapha Nancy

Section 14 :- Chimie de coordination, interfaces et procédés

LI Yanling Paris

Section 15 :- Chimie des matériaux, nanomatériaux et procédés

EL MANSOURI Abdeslam Montpellier

Section 16 :- Chimie du vivant et pour le vivant : conception et propriétés de molécules d'intérêt biologique

LE CAER Jean-Pierre Gif sur Yvette

Département Sciences de la Vie

Section 21 :- Bases moléculaires et structurales des fonctions du vivant

SLOMIANNY Marie-Christine Villeneuve d'Ascq

Section 22 :- Organisation, expression et évolution des génomes

TOCI René Marseille

ROUSSEAU Catherine Toulouse

Section 23 :- Biologie cellulaire : organisation et fonctions de la cellule ; pathogènes et relations hôte/pathogène

PEHAU ARNAUDET Gérard Paris

SAVARY-BOSCH Annie Montpellier

Section 24 :- Interactions cellulaires

SANTANTONIO Paule Marseille

Section 25 : Physiologie moléculaire et intégrative

SILHOL Michelle Montpellier

Section 26 :- Développement, évolution, reproduction, vieillissement

GARIGLIO Patrick Marseille

Section 27 :- Comportement, cognition, cerveau

AUDIN Liliana Bordeaux
OTZENBERGER Hélène Strasbourg

Section 28 :- Biologie végétale intégrative

NEHLIG Herrade Strasbourg
LOPEZ Mireille Thiès

Section 29 :- Biodiversité, évolution et adaptations biologiques : des macromolécules aux communautés

DEBAIN Chantal Montpellier

Section 30 :- Thérapeutique, médicaments et bioingénierie : concepts et moyens

PITTAVINO Sandra Valbonne

Département des Sciences de l'Homme et de la société

Section 31 :- Hommes et milieux : évolution, interactions

BURENS-CAROZZA Albane Lattes
TROUSSON Dominique Valbonne

Section 32 :- Mondes anciens et médiévaux

MARTIN Nelly Pessac

Section 33 :- Mondes modernes et contemporains

BLUM Françoise Paris

Section 34 :- Langues, langage, discours

MONSEUR Danièle Villeneuve d'Ascq

Section 35 :- Philosophie, histoire de la pensée, sciences des textes, théorie et histoire des littératures et des arts

DELBRACCIO Mireille Paris
CRASSON Aurèle Paris

Section 36 :- Sociologie - Normes et règles

DE COSTER Lilian Paris

Section 37 :- Economie et gestion

DEMERY-LEBRUN Marc Toulouse

Section 38 :- Sociétés et cultures : approches comparatives

BRESEGHELLO Danielle Paris
FINETIN Catherine Paris

Section 39 :- Espaces, territoires et sociétés

BILBAO Pablo Toulouse

Section 40 :- Politique, pouvoir, organisation

GAULIN CAZENAVE Christine Pessac

Compte-rendu du CHS du CNRS du 19 mai 2008

Représentants de l'Administration :

M. Alain Resplandy-Bernard, Secrétaire général, président du CHS

Mme Christine d'Argouges, Directrice des ressources humaines

M. Jean Pierre Martin, UPR3021 Institut de combustion, aérothermique, réactivité et environnement (Orléans)

M. Alain Legendre, chef du bureau des affaires immobilières, direction des finances

Mme Valérie Roustan-Rump, Coordinatrice nationale de prévention et de sécurité (CNPS)

Représentants du personnel :

SNIRS - CGC : Mme M.C. Lagoutte

SGEN - CFDT : M. A. Daridor, M. C. Gauthier, M. JP. Michel

SNCS - FSU : M. P. Montfort, M. Ph. Roch, M. L. Beaunier

SNTRS - CGT : Mme C. Jouitteau, M. M. Lion, M. A. Bouyssy, Mme C. Lucas

Membres de droit :

Dr Rossi-Maitenaz, médecin coordonnateur du CNRS (par intérim)

Invités permanents :

M. François Clapier, Inspecteur hygiène et sécurité du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

M. David Savy Inspecteur hygiène et sécurité du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

Mme Audrey Maciejewski, ingénieure de prévention et de sécurité (CNPS)

Mme Natacha Volto, ingénieure de prévention et de sécurité (CNPS)

M. D. Cady, ingénieur de prévention et de sécurité (CNPS)

Invités : Mmes Jallut, Alem (point 5)

M. Rident (point 5)

Le secrétariat adjoint est assuré par le SNIRS-CGC

Ordre du jour :

1. Validation du compte-rendu du CHS du 11 février 2008,
2. Etat d'avancement du plan de prévention 2008 et suivi des propositions faites au cours du CHS du 11 février 2008,
3. Présentation du bilan des accidents de service au titre de l'année 2007
4. Présentation de l'inspection transverse du CNRS de l'inspection hygiène et sécurité de l'enseignement supérieur et de la recherche
5. Charte sur la prévention du harcèlement moral
6. Questions diverses

1. Validation du compte-rendu du CHS du 11 mai 2008.

Le compte rendu n'est pas prêt, il n'a pas été validé. Sa validation est reportée au prochain CHS.

Les représentants du personnel ont protesté. Le SNTRS-CGT a rappelé la réglementation (1) qui indique que le procès verbal (PV) doit être transmis 15 jours après la réunion aux membres du CHS.

L'administration avoue avoir pris du retard dans la rédaction du PV. Mme Roustan propose d'envoyer un relevé de conclusion dans le délai réglementaire.

Le SNTRS-CGT avait proposé cette solution il y a deux ans, malheureusement l'intention n'a pas duré.

Au sujet des convocations, le SNTRS-CGT a protesté sur l'attitude de l'administration qui n'avait pas envoyé, pour ce CHS, de convocation ordre de mission à notre suppléante, C. Lucas. L'administration a reconnu son erreur et nous assure que les suppléants auront toute facilité pour participer aux prochaines réunions.

Concernant les documents préparatoires nous avons demandé qu'ils nous soient tous envoyés en même temps et dans les délais réglementaires.

2. Etat d'avancement du plan de prévention 2008 et suivi des propositions faites au cours du CHS du 11 février 2008.

Rappel, le plan de prévention 2008 décline les 9 objectifs pluriannuels du programme de prévention initié en 2004 :

- Promouvoir la politique de prévention et de sécurité,
- Conforter la structure prévention et sécurité,
- Améliorer la connaissance des dommages et le retour d'expérience,
- Développer la formation, l'information et l'aide aux délégations,
- Intégrer la sécurité dans la conception et l'entretien des locaux,
- Développer la maîtrise des risques professionnels,
- Se préparer aux situations d'urgence,
- Réussir le partenariat,
- Respecter l'environnement.

Mme Roustan annonce que le document annuel « Prévention Sécurité – Bilan 2007 » ne sera plus édité sous sa forme papier. Il sera intégré dans le bilan social du CNRS.

Dorénavant une plaquette résumée, à paraître en octobre, sera éditée et diffusée.

Une version électronique du bilan annuel sera toujours disponible sur le site de la CNPS. L'administration assure faire des économies en pratiquant ainsi.

Le SNCS a regretté la décision de ne plus éditer la plaquette du bilan, mais propose en remplacement une version économique. La CNPS invite des membres du CHS à lui faire des propositions sur le contenu du bilan qui pourrait être mis dans la nouvelle version

Mme Roustan a présenté l'avancement du programme 2008 :

Une réunion avec les délégués régionaux a eu lieu le 4 mars concernant la réalisation des documents uniques d'évaluation des risques professionnels.

Au niveau des délégations, toutes sont dotées maintenant d'un IRPS, des assistants ont été recrutés, il reste à améliorer la fonction secrétariat.

Au sujet des agents à temps partiel faisant fonction d'ACMO, l'instruction ACMO ne leur permet pas de toucher l'indemnité. L'administration souhaite faire évoluer l'instruction par un avenant qui inclura les agents ACMO à 80 % dans le dispositif indemnitaire.

Des unités ont demandé l'embauche de professionnels sur des missions d'hygiène et de sécurité.

L'administration nous informe de l'arrêt prochain de l'application AIE. Ce logiciel est sous utilisé par les préventeurs notamment pour le renseignement des événements.

Et son amélioration est coûteuse. Les préventeurs communiquent plutôt par mail.

Le SNTRS-CGT a émis des inquiétudes sur la conservation des informations et leur traçabilité.

Mme Roustan assure que rien ne sera perdu.

Concernant les formations, la CNPS rencontre trimestriellement le service de formation.

Une formation sur la conduite de projet destiné aux IRPS est programmée. Des formations de présentation de l'EVRP sont organisées dans les délégations.

Concernant le risque trajet qui représente un accident sur 2 au CNRS, la CNPS constate qu'il n'y a plus de demande de formation.

Une formation aux situations d'urgence dans les laboratoires classés L3 est organisée pour les utilisateurs.

Sur le sujet récurrent des laboratoires L2, la CNPS annonce n'avoir reçu aucune demande de mise en conformité.

Une information présentant les dernières réglementations sur les L2 est parue dans le dernier Prévention Infos.

Le SNCS a réclamé la réalisation de fiches d'informations à placer sur les portes des labos L2 comme à l'INSERM.

Concernant Prévention Infos, Mme Roustan indique que les syndicats peuvent proposer des articles.

La visibilité du site de la CNPS va être améliorée. Des documents seront mis en ligne.

Un forum de discussion va être ouvert, avec l'aide de la DSI, sur le site de la CNPS. Il sera, dans un premier temps, en phase de test.

Pour l'aide aux délégations concernant le risque chimique, la CNPS a retenu comme méthode semi quantitative d'évaluation celle mise au point par l'INRS.

La CNPS a développé un outil informatique, nommé FEVAR à partir de fichier Excel.

FEVAR permet d'inventorier les produits chimiques, de hiérarchiser les risques potentiels et d'évaluer le risque chimique (criticité).

Le logiciel permet de sortir des fiches individuelles d'expositions, des informations supplémentaires seront disponibles (impact sur l'environnement).

La CNPS assure que l'utilisation est très simple, des tests ont été réalisés.

Un outil informatique est en développement pour les atmosphères explosives (ATEX).

Concernant le risque nano, l'AFSSET a publié son enquête fin avril, rien ne concerne le CNRS.

Pour l'enquête « Sorbonne », l'analyse du questionnaire sera présentée au prochain CHS. Pour le Département Chimie, un retour sur les actions de prévention sera fait au prochain CHS.

EVRP, le logiciel a été présenté aux IRPS et des formations ont été organisées dans toutes les délégations. Un point sur la situation du déploiement du logiciel a été fait par D. Cady CNPS. Les évolutions récentes du logiciel sont présentées : intégration d'un historique des dépôts des documents uniques, mise en place d'une administration décentralisée, mise en place d'un suivi des actions déclarées.

67 unités propres CNRS sont inscrites pour utiliser le logiciel EVRP.

La CGT a fait une remarque sur la complexité des documents d'aide aux utilisateurs, des fiches plus concises sont à la rédaction.

Situation d'urgence : un exercice a été programmé vendredi 16 mai sur le Campus Orléans. Un autre exercice est programmé en automne. Le bilan sera présenté au prochain CHS.

Les représentants SNTRS-CGT ont demandé un point sur la fiche FIRCT. Cette fiche est utilisée par les services médicaux mais elle n'a pas été intégrée au logiciel Chimed. Un nouveau logiciel de gestion des services médicaux sera installé à l'automne, ce logiciel devrait être commun au CNRS, INSERM et les universités. La fiche FIRCT sera intégrée à ce nouveau logiciel.

Les représentants SNTRS-CGT ont insisté sur l'utilisation des mêmes outils informatiques par les services médicaux des organismes de recherche.

3. Présentation du bilan des accidents de service au titre de l'année 2007

Présentation en séance du document préparatoire.

A retenir pour l'année 2007 :

463 déclarations d'accidents se répartissant en 281 déclarations d'accidents de service, 37 déclarations d'accidents en mission et 145 déclarations d'accidents de trajet. La CNPS note une baisse globale de 15 % des déclarations par rapport à 2006.

221 déclarations d'accidents (-15%) ont entraîné 5244 jours d'arrêt de travail (-34 % par rapport à 2006).

En 2007 taux de fréquence des accidents = 2,6, taux de gravité 0,1
TF et TG sont inférieures à ceux de tous les secteurs du régime général.

Comme les années précédentes les deux principales causes d'accident de service et de mission sont les chutes de personnes (41%) et les accidents de manutention et de manipulation (38 %).

Le SNTRS-CGT a demandé quelles actions seront mises en place pour faire baisser ces chiffres.

Pour l'année 2007, le nombre moyen d'accidents avec arrêt par délégation est de 7 accidents (hors trajet) avec une moyenne de 23 jours d'arrêt par accident.

Pour les accidents de trajets :

145 déclarations d'accidents de trajet (193 en 2006), 91 accidents avec arrêt (supérieur à 24 heures) ont entraîné 2238 jours d'arrêt.

12 Maladies professionnelles reconnues en 2007, quelques dossiers en attente de reconnaissance pourraient faire augmenter le chiffre final.

4. Présentation de l'inspection transverse du CNRS de l'inspection hygiène et sécurité de l'enseignement supérieur et de la recherche

Ce document est disponible sur l'intranet du SNTRS-CGT à la rubrique « Document »

Cette inspection a un cadre réglementaire fixé par le décret n°82-453 (1).

Entre mai 2004 et juillet 2007, 15 délégations du CNRS faisant partie des 4 vagues de contractualisation ont été inspectées en matière d'hygiène et sécurité par l'IGAENR. En 2007 une inspection transverse du CNRS a eu lieu, de nombreux entretiens ont été réalisés, notamment une rencontre avec les représentants du personnel au CHS de l'établissement (25 mai 2007). Le rapport est présenté en séance par les deux inspecteurs ayant participé aux inspections. Pour l'organisation du rapport, les inspecteurs ont retenu comme outil de travail le livre des références produit par l'inspection pour l'évaluation de la politique d'un établissement en matière de préventions des risques professionnels.

Ce rapport très riche en information et bien documenté fait un certain nombre d'observations et recommandations générales sur la prévention des risques professionnels. Tous les aspects réglementaires de l'hygiène et sécurité sont passés en revue.

En conclusion, le rapport énumère une série d'actions prioritaires.

Le SNTRS-CGT a demandé la diffusion du livre de référence aux membres du CHS. La CNPS est d'accord.

Le SNTRS-CGT a demandé quelles actions prioritaires le CNRS avait retenues parmi celles qui sont citées dans le rapport.

Réponse de la coordonnatrice : le document unique d'évaluation des risques professionnels.

Le SNTRS-CGT a demandé si le document avait été remis aux ministères de la recherche. F. Clapier a répondu positivement en précisant que le rapport avait été présenté également au CHS ministériel.

L'inspection se poursuit en 2008 par les délégations de la vague D de contractualisation. Des délégations inspectées en 2004 sont de nouveau vues en 2008, par ex la délégation Nord ; les inspecteurs informent le CHS que des recommandations faites en 2004 ont été refaites en 2008.

Le document n'est pas accessible sur le site internet de la CNPS. Il a été diffusé à tous les ingénieurs de prévention et sécurité du CNRS.

5. Charte sur la prévention du harcèlement moral

Le document est présenté par M. Rident. Ce document résulte de deux réunions de travail avec les organisations syndicales et de deux réunions thématiques avec une participation d'acteurs plus larges.

Le SNTRS a proposé plusieurs petites modifications du texte prises en compte par l'administration. Concernant la commission d'enquête, notre demande d'inscrire la participation de représentants du personnel (membres de CAP ou syndicat) n'a pas été acceptée. La DRH a indiqué que cette écriture résultait d'un consensus de toutes les organisations syndicales sauf une, sans la nommer.

Concernant le titre de la charte, le SNTRS a demandé que la souffrance au travail apparaisse et proposé comme titre ' Charte pour la prévention du harcèlement moral et de la souffrance au travail '. La CGC est intervenue pour appuyer cette demande.

Le SNCS a demandé sans réussite que soit retirée dans le texte " avec l'accord écrit de l'agent " pour alerter l'administration sur un cas de harcèlement moral.

Le SNTRS a demandé que les harceleurs soient déplacés plutôt que les victimes.

Le texte corrigé sera présenté pour avis au CTP début juin.

6. Questions diverses

Le SNTRS a posé deux questions :

- **Implantation de défibrillateur automatique au CNRS, quelle politique, quel budget?**

Le CNRS n'a pas de politique globale sur ce sujet et aucun plan national d'investissement. Chaque implantation doit être étudiée localement avec les partenaires locaux. Le choix de l'implantation doit se faire en fonction de l'éloignement des secours. Si vous êtes à proximité du 15, il n'est pas évident que l'implantation soit justifiée. 5 délégations ont déjà participé à l'achat de tels équipements.

- **Formation SST à la charge d'un agent ayant raté sa séance annuelle de recyclage.**

Un agent CNRS de la DR12, ayant laissé passer sa session annuelle de recyclage, a été informé par son administration régionale, que pour garder son statut de SST, il devait refaire toute la formation initiale à ses frais.

Réponse du Dr Rossi, le recyclage SST doit être fait dans une période entre 12 et quinze mois. L'administration veille à ce que les agents SST puissent suivre une formation sur cette période, plusieurs sessions sont organisées dans ce but, par ex sur la DR12, il y a 6 journées par an.

Concernant la prise en charge d'une nouvelle formation initiale SST, le Dr Rossi trouve tout à fait normal la réponse apportée par l'administration à la demande de l'agent. Les formations SST sont chères et on attend des agents une assiduité aux sessions de recyclage.

Informations sur l'unité INSERM 601 de Nantes

Une AG des personnels de l'unité a eu lieu.

Concernant les personnes incommodées (3), des examens complémentaires avec un laboratoire de Lyon sont prévus. Deux personnes sont guéries, la troisième a été autorisée à travailler chez elle.

À partir du 1^{er} juillet l'université de Nantes n'a plus de médecin de prévention, une piste est envisagée avec le CHU.

(1) Décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique.

Glossaire :

ACMO : Agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité.
AFSSET : Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail
AIE : Accident Incident Evènement (application informatique).
ATEX : Atmosphères explosives.
CHS : Comité hygiène et sécurité
CHU : Centre hospitalier universitaire
CNPS : Coordination nationale de prévention et de sécurité.
CNRS : Centre national de la recherche scientifique.
CTP : Comité technique paritaire.
DRH : Direction des ressources humaines.
DSI : Direction des systèmes d'information
EVRP : Evaluation des risques professionnels (document unique)
FEVAR : Méthodologie d'évaluation simplifiée du risque chimique (fichier excel)
FIRCT : Fiche de risques et de conditions de travail.
IGANER : Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche
INSERM : Institut national de la santé et de la recherche médicale
IRPS : Ingénieur régional de prévention et de sécurité.
SST : Sauveteur secouriste du travail
TF : Taux de fréquence (formule mathématique)
TG : Taux de gravité (formule mathématique)

CONSEIL SCIENTIFIQUE de l'INSERM du Lundi 30 Juin 2008 (10 h - 13 h)

Par Alain GIRON, Elu SNTRS CGT au CS INSERM

Compte tenu des événements concernant le CNRS, la discussion prévue au sujet des documents stratégiques des instituts a été repoussée. Cependant, au cours de la discussion, il a été reconnu que ces documents apportaient peu d'informations sur la politique scientifique, la plupart faisant une liste la plus exhaustive possible de leur champ d'étude et évoquant des demandes proches en matière d'aspects transversaux.

La séance s'est organisée en deux phases :

- une réflexion sur les mutations à l'INSERM et au CNRS
- une discussion avec le président du SDV du CNRS : Giuseppe Baldacci

1 – Discussion globale

La discussion a permis d'observer parmi les membres du CS (qui se connaissent peu) des différences d'appréciation qui ne se sont sans doute pas encore exprimées clairement. L'approche adoptée a été de définir un ensemble d'idées consensuelles qui permettent de nous exprimer communautairement avec le CNRS.

La crise du CNRS a été analysée comme une attaque du ministère contre le CNRS, qui s'est trouvé stigmatisé, sans concertation possible. Tout cela dans un contexte extrêmement ambigu où les instituts Inserm et CNRS ont des périmètres, des attributions et des objectifs flous.

Beaucoup d'intervenants ont focalisé leur argumentaire sur la nécessité de réformer à cause de :

- La dispersion des financements
- L'absence de visibilité
- L'administration trop lourde (volonté de simplification)
- La nécessité de recruter plus facilement

Tout en notant

- La non possibilité de réduire la biologie à l'aspect biomédical
- La nécessité d'un décloisonnement entre filières

Une volonté de revenir sur les missions fondamentales des Epst s'est faite jour, sans refermer le débat sur les problèmes de structuration (« Sortir des positions doctrinaires vers des positions concrètes » ...).

Parmi les propositions, pour que les chercheurs « reprennent la main sur leur destin », certains ont fait la proposition d'un « institut des sciences du vivant », ni INSERM, ni CNRS (« il ne faut pas faire des réformes à moitié » - « il faut un guichet unique pour le recrutement des chercheurs »). D'autres ont pris comme exemple de référence l'institut du cancer qui leur a semblé un parfait exemple de guichet unique où sont coordonnés les sources de financement (gouvernance financière), l'évaluation étant indépendante.

Un argument a souvent été réitéré : si nous voulons garder notre spécificité française, si nous voulons que le pouvoir politique nous fasse confiance, nous devons nous réformer. Sinon l'université le fera à notre place.

Il a été décidé une expression commune des deux conseils scientifiques de l'INSERM et du SDV CNRS. Dans ce but un tour de table des mots-clefs a été effectué.

2 – Discussion avec Giuseppe Baldacci, président du SDV du CNRS

Sa vision : La situation s'est politisée en réaction au risque de démantèlement du Cnrs. Une analyse précise fait apparaître des différences entre les deux Epst. Le paysage est complexe et beaucoup ne se reconnaissent pas dans l'aspect biomédical de l'INSERM (microbiologie – zoologiste – botanistes ...). Par ailleurs sont mélangés les problèmes internes au CNRS et la réforme proposée. Il prône une coordination dans le cadre de la lettre de mission dans un esprit ouvert et sans opposition entre les deux instituts CNRS SDV et INSERM.

Quelques réactions glanées en cours de discussion (et à ne pas interpréter hors de leur contexte) :

- Dans le cas d'un institut commun, que restera-t-il au CNRS si on enlève le SDV ?
- On ne décrète pas l'interdisciplinarité
- Actuellement la prime va être donnée à ceux qui prônent le statu quo. Le ministère sera alors interventionniste et n'hésitera pas à diminuer le nombre de postes
- On ne sortira par le haut que s'il y a concertation
- La science n'est pas démocratique. On peut avoir raison contre tous.

Conclusion :

Un texte commun (une déclaration) est en préparation qui sera amendé dans la semaine du 1^{er} juillet par l'ensemble des membres du CS INSERM et envoyé via le président du CS SDV à ses membres pour discussion.

Commentaires :

Les positions à l'intérieur du conseil commencent à se tendre, une partie des membres prônant une réforme globale. Ce sont principalement ceux qui se sont exprimés. Les arguments sont des arguments structurels (manque de souplesse, manque de visibilité, dispersion) et conjoncturels (si cela ne vient pas de nous, cela viendra de l'extérieur). De fait, si nous avons échappé à une discussion par thématiques, la discussion nous a peu conduit à analyser le plus long terme, à savoir quelles conséquences de la politique de réformes et quel sera le modèle scientifique français. Il est à craindre que l'on se dirige vers un affrontement de positions dogmatiques, les plus dogmatiques étant ceux qui se considèrent comme pragmatiques.

IRCANTEC

Déclaration commune des fédérations de la Fonction publique

Lue en introduction à la rencontre du 30 juin 2008 avec les représentants du ministre de la Fonction publique.

Le projet de réforme de l'IRCANTEC qui nous est soumis aujourd'hui retient l'objectif de servir **aux futurs retraités « un niveau de pension significatif »**. Il prétend assurer la confiance des affiliés dans le régime par des règles qui visent à remettre régulièrement en question le montant des pensions. Pour nos organisations, au contraire, la confiance des salariés dans la retraite par répartition repose sur la garantie du niveau de pension. En complément du régime général, l'IRCANTEC doit contribuer au versement à 60 ans d'une pension de 75% du dernier salaire pour une carrière complète.

« **Cotiser plus, toucher moins** » : le projet organise en effet, à terme, une baisse importante du taux de remplacement, tout en augmentant tant les cotisations que la part de celles-ci à la charge des assurés. Le projet dit faire « *porter l'effort à égalité entre salariés et employeurs* », mais modifie en fait la répartition actuelle 40 % /60 %.

Les organisations signataires dénoncent le fait que le projet présenté par le gouvernement ne comporte aucune étude d'impact social, alors que la précarité affecte une grande partie des affiliés de l'IRCANTEC.

En conséquence, elles demandent à disposer d'études mesurant les effets de tout projet de réforme sur les affiliés de l'IRCANTEC. Ces études doivent prendre en compte les spécificités propres à chaque génération des « populations » relevant du régime (précaires, agents publics en CDI, praticiens hospitaliers, élus...)

D'autres hypothèses que la baisse des pensions doivent pouvoir être examinées ; les diverses possibilités d'intervention pour assurer l'avenir du régime doivent être explorées, ainsi que la parité syndicale du Conseil d'administration de l'IRCANTEC l'a demandé à maintes reprises.

Faute de ces études complémentaires, les organisations syndicales siégeant au conseil d'administration ne seront pas en mesure d'exercer pleinement leur responsabilité quant à l'avenir du régime alors même que le gouvernement souhaite que les partenaires sociaux soient pleinement associés à sa conduite.

La situation financière du régime permet de prendre le temps nécessaire pour ces travaux, pour la réflexion et la concertation. Toute précipitation, en particulier la convocation d'un conseil d'administration extraordinaire à la mi-juillet, marquerait la volonté de passage en force de la part du gouvernement et viendrait contredire sa volonté affichée de mettre en œuvre le dialogue social.

Paris, le 30 juin 2008